

## Module 2: Disinformation, misinformation, and hate speech FR (French)

[00:00:18] Bienvenue au module deux de ce MOOC sur l'information et les élections à l'ère numérique. Ce cours est organisé par le Centre Knight pour le journalisme dans les Amériques avec le soutien de l'UNESCO et du PNUD. Bonjour et bon retour. Je m'appelle Albertina Piterbargh et je suis experte électorale à l'UNESCO et formatrice principale de ce cours. Aujourd'hui, nous allons commencer à analyser ce que sont la mésinformation, la désinformation, la malinformation et le discours de haine, comment et pourquoi ils ont un tel impact sur les élections et ce que nous pouvons faire pour y remédier. Ainsi, au cours de ce deuxième module, nous examinerons pourquoi nous ne devrions pas utiliser le terme "fake news" et les principales caractéristiques de la mésinformation, de la désinformation et de la malinformation. Nous examinerons également les facteurs humains qui sous-tendent les contenus trompeurs ainsi que les discours de haine et leur impact sur les processus électoraux. Enfin, nous parlerons du vaste plan d'action concernant la violence liée aux élections, la violence électorale fondée sur le genre et la violence contre les journalistes. Commençons donc par quelques définitions. À un moment ou un autre de notre vie, nous avons tous utilisé le terme fake news pour désigner de fausses informations qui se présentaient comme des faits réels. Nous utilisons également le terme fake news lorsque nous considérons que certaines informations circulant sur les médias sont délibérément trompeuses. Mais pourquoi la terminologie de fake news est-elle si populaire? A l'UNESCO nous évitons de l'utiliser. Pourquoi ? Le terme "information" désigne une information d'intérêt public, un compte rendu fiable de l'activité humaine qui est pertinent pour la communauté. Le Forum mondial des rédacteurs en chef lors du Congrès mondial des médias d'information à Carthagène en 2017 a approuvé cinq principes relatifs au journalisme professionnel afin de mieux comprendre le concept de l'information en général. L'information journalistique est basée sur la crédibilité, l'indépendance, la précision, l'éthique professionnelle, la transparence et le pluralisme qui sont des valeurs essentielles pour entretenir le lien de confiance entre les journalistes et le public. L'information doit être vérifiée, elle est différente des autres contenus informatifs car il s'agit de faits qui sont vérifiés, l'information doit être au service de la société. Cela signifie qu'il existe un lien direct entre la qualité de l'information et la mission du journalisme au sein des démocraties. Aussi l'information responsabilise le public, le journalisme permet non seulement d'être informé mais aussi il encourage l'analyse et la pensée critique, il offre au public des clés pour prendre des décisions, comme, par exemple, des décisions relatives aux élections. L'information doit être fondée sur la confiance, sans confiance, il n'y a pas d'information. Les informations qui ne répondent pas à ces standards ne devraient pas être qualifiées d'information, dans ce sens, le terme "fake news" est un oxymore. C'est un assemblage de deux mots qui se contredisent et nuisent à la crédibilité des informations vérifiables, ce qui est l'essence même de l'information. De nombreux acteurs impliqués dans les processus électoraux utilisent à l'excès la terminologie fake news, et s'en servent pour affaiblir la réputation et la crédibilité des acteurs politiques, des autorités électorales, des journalistes, des organes médiatiques, portant atteinte aux institutions démocratiques en général et aux processus électoraux en particulier. A l'UNESCO, nous déconstruisons l'idée générale de la terminologie fake news en trois concepts cruciaux : désinformation, mésinformation et malinformations. La désinformation est une information fautive qui a été créée dans le but délibéré de nuire à une personne, à un groupe social, à une organisation ou même à un pays. La mésinformation est une information qui est fautive, mais qui n'a pas nécessairement été créée dans l'intention de causer du tort. Et la malinformation est une information qui est basée sur la vérité, des faits réels ou des problèmes réels, mais qui est utilisée pour causer du tort à une personne, à un groupe social, à une organisation ou encore à un pays. Nous passons donc de l'erreur à l'intention de nuire. La mésinformation

peut générer des problèmes mais de manière intentionnelle., alors que la désinformation et la malinformation peuvent même être des informations et des contenus médiatiques fabriquées de toutes pièces. et la malinformation peut être un contenu réel mais utilisée contre quelqu'un.e ou un pays, comme par exemple, pour une vengeance. Ainsi, comme nous l'avons mentionné, l'intelligence artificielle peut bénéficier aux institutions démocratiques mais les algorithmes peuvent également diffuser de la désinformation, de la désinformation et de la malinformation, portant atteinte à la réputation des acteurs électoraux tels que les organismes de gestion des élections, les femmes candidates ou les journalistes et saper les démocraties du monde entier. Les rumeurs, la propagande et les contenus fabriqués existent depuis la nuit des temps, mais les nouvelles technologies ont atteint un effet jamais vu auparavant. Le coût de plus en plus abordable des technologies sociales, leur portée et leur précision ont changé la donne sur la manière dont la désinformation, la désinformation et la malinformation peuvent se propager. En conséquence, les citoyens ont du mal à discerner ce qui est vrai de ce qui est faux. Les opinions radicales, les théories du complot et le populisme fleurissent et les vérités et institutions qui étaient autrefois acceptées sont alors remises en question. Nous l'avons déjà vu lors de la pandémie de COVID 19. La diffusion de la désinformation est devenue un défi majeur pour les institutions démocratiques et des réponses, des mesures et des solutions doivent être trouvées urgemment. Mais pour trouver des solutions et des moyens efficaces pour endiguer la propagation de la désinformation, de la désinformation et de la malinformation tout au long du cycle électoral, il y a certains éléments clés de cette dynamique que nous devons d'abord comprendre au préalable. Dans les coulisses de ce phénomène, nous avons les agents, les messages et les interprètes. Les agents sont les acteurs qui créent, produisent et distribuent du contenu faux et trompeur. Les messages sont les contenus diffusés. Nous devons comprendre leur durabilité, leur précision, leur légalité et identifier si ces contenus se présentent comme une source officielle et quelles sont ses cibles. Ensuite il y a les interprètes, cet aspect se concentre sur la manière dont celles et ceux qui reçoivent les contenus en subissent l'impact et les mesures qu'il.elles pourraient prendre, le cas échéant. En 2020, la Broadband Commission a ajouté deux éléments supplémentaires au cadre : les instigateurs et les intermédiaires. Les instigateurs sont à l'origine de la création et de la diffusion de contenus de désinformation, de désinformation et du discours de haine, il.elles paient ou investissent souvent des ressources pour les créer. Les intermédiaires sont au service des instigateurs, ce sont eux qui distribuent ou mettent en œuvre ces contenus ou même les fabriquent. Ces deux éléments sont donc complémentaires aux trois éléments précédents que nous avons vus dans la présentation, revenons un peu en arrière, vous retrouvez l'agent, le message et l'interprète, qui sont complétés par les instigateurs et les intermédiaires. Mais nous devons également ajouter une analyse contextuelle complémentaire, car nous devons comprendre chaque situation particulière et nous avons besoin d'indicateurs et de paramètres tels que des indicateurs politiques, géographiques, éducatifs, culturels, sociaux et démographiques pour mieux comprendre comment ces éléments fonctionnent afin, bien entendu, de rechercher des stratégies et des solutions. Mais pourquoi, pourquoi la désinformation, la désinformation et la malinformation se propagent-elles si facilement ? Quel est le facteur humain derrière tout cela ? La réponse, selon les recherches, est assez simple. Nous aimons être aimé, nous voulons être accepté, nous voulons avoir raison, nous voulons faire partie d'une collectivité, nous voulons être intégré dans nos tribus, dans nos groupes et dans nos sociétés. Nous sommes des êtres humains, nous avons besoin d'une société humaine. Et les chercheurs ont découvert que les contenus émotionnels et les contenus partagés par un ami, un membre de la famille ou un collègue sont davantage susceptibles d'être partagés sur les réseaux sociaux que le contenu provenant d'une source inconnue. En conséquence, nous créons des réseaux de confiance où la diffusion de contenus inexacts,

faux, malveillants et des contenus de propagande déguisés en information ont gagné en popularité et en viralité, c'est ce que nous appelons un "contenu viral". Le contenu est partagé en temps réel entre ami.es, pairs, membres de la famille, collègues, nos réseaux, parfois sans y réfléchir à deux fois et c'est un problème, parfois nous cliquons sans réfléchir. Nous avons également tendance à être davantage attiré par des contenus choquants et émotionnels. Le drame, le scandale, la tragédie, les ragots sont très attrayants pour les êtres humains, et les expert.es du "clickbait" le savent trop bien. Le clickbait est un piège, c'est un contenu qui suscite de l'intérêt par la manipulation émotionnelle et fait interagir les gens en partageant des J'aime (Like) et en les commentant. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous, êtres humains, préférons entrer en contact avec ceux.celles avec qui nous partageons des points de vue communs sans nous en rendre compte, nous passons beaucoup de temps dans ce que nous appelons les "chambres d'écho". Cette expression désigne des espaces en ligne sûrs où nous n'interagissons qu'avec d'autres utilisateur.rices ou des personnes qui partagent nos idées et nos convictions. Les entreprises et plateformes de réseaux sociaux souhaitent que leurs utilisateur.rices restent connecté.es à leurs plateformes, ce qui maximise leur valeur au niveau marketing. Pour cette raison, les entreprises de réseaux sociaux utilisent des algorithmes pour afficher le contenu des utilisateurs en fonction de leurs préférences et comportements en ligne. Ces techniques basées sur l'intelligence artificielle sont appelées "bulles filtrantes" et maintiennent les utilisateurs des réseaux sociaux fermés dans leurs chambres d'écho, consommant du contenu qui valide leurs propres points de vue et, bien sûr, réduisant l'accès à différents autres points de vue. La compréhension de ce concept est particulièrement pertinente dans le cadre de processus électoraux lorsque les chambres d'écho politiques peuvent se multiplier de manière exponentielle. Maintenant, nous allons prendre une pause-café. Après la pause, nous nous pencherons sur les sujets relatifs aux discours de haine et à la violence liée aux élections. On se voit dans cinq minutes. Bon retour. Examinons le concept de discours de haine. Je suis sûr que vous avez entendu parler de discours de haine, mais ce qui est très compliqué, c'est d'avoir entendu parler de discours de haine, d'une part et, d'en avoir une définition unique, d'autre part. Cela est particulièrement problématique car même s'il n'y a pas de définition unique et, bien sûr, nous savons qu'il n'y en a pas, la stratégie du PNUD et le plan d'action relatif au discours de haine définissent le discours de haine comme tout type de communication, de discours, d'écriture ou de comportement qui attaque ou utilise un langage péjoratif ou discriminatoire en référence à une personne ou à un groupe sur la base de son identité, en d'autres termes, en fonction de leur religion, origine ethnique, nationalité, filiation, couleur ou culture, sexe ou tout autre facteurs identitaires. Différentes formes de discours haineux peuvent inclure la recherche d'un bouc émissaire, les stéréotypes, la stigmatisation et l'utilisation d'un langage désobligeant. Cela est souvent utilisé pour propager des théories du complot, de la désinformation et pour nier et/ou déformer des événements historiques tel que le génocide. Aux niveaux du cadre juridique international et réglementaire, il y a l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui stipule que toute propagande en faveur de la guerre est interdite par la loi et que tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui contribue à l'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence doit également être interdit par la loi. Le Plan d'action de Rabat était une initiative du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et a permis d'organiser plusieurs ateliers multipartites qui ont abouti à l'élaboration d'un plan d'action sur l'interdiction de la haine nationale, raciale ou religieuse qui sont des incitations à la discrimination, à l'hostilité et à la violence. Le Plan d'action de Rabat contient également des tests de seuil et des recommandations extrêmement pertinentes pour les médias sociaux et de nombreux autres aspects du monde numérique et qui bien sûr, sont pertinents pour les processus électoraux. La désinformation, la mésinformation, la malinformation et le discours de haine peuvent avoir un lien direct avec

la violence électorale. Mais qu'est-ce que la violence liée aux élections ? Comme nous le savons, les élections constituent l'un des principaux piliers de la démocratie, cependant, les élections peuvent également déclencher des violences en ligne et hors ligne. Dans la plupart des cas, les conflits liés aux élections ont des effets dévastateurs sur la gouvernance et le développement. Mais les élections créent de la violence en elles-mêmes et les causes des conflits trouvent souvent leur origine dans des problèmes économiques, sociales ou politiques profondément enracinés et dans la répartition du pouvoir entre les différentes forces sociales touchées par le processus électoral. La violence électorale peut inclure la violence physique et psychologique à l'encontre de candidat.es, de membres d'un parti politique, de partisan.es, de journalistes et d'autres parties prenantes connexes telles que des ONG ou même des membres de la famille des candidat.es politiques. Elle peut également déclencher des heurts entre groupes rivaux de partisan.es et des menaces, des pressions et l'intimidation des candidat.es, en particulier des femmes candidates, mais aussi des électeur.rices, des responsables électoraux ou même des forces de sécurité. La violence liée aux élections peut également cibler les infrastructures, telles que les centres d'inscription des électeur.rices, les bureaux de vote, et la destruction de matériel sensible, tel que des bulletins de vote et les urnes. À cela, nous devons ajouter l'impact de toutes les campagnes de discours de haine et de désinformation, ainsi que l'utilisation des réseaux sociaux pour coordonner les attaques en ligne et hors ligne. La violence liée aux élections comporte cinq caractéristiques spécifiques. La violence liée aux élections est utilisée pour atteindre un objectif politique. Elle présente également un large éventail de manifestations, telles que des perturbations dans le processus électoral, des intimidations et des menaces physiques, psychologiques ou même sexuels à l'encontre des électeur.rices, des partisan.es politiques, des candidat.es, des responsables politiques, des bureaux de vote, etc. La violence liée aux élections peut survenir à n'importe quelle phase du cycle électoral, de l'inscription des électeur.rices à la campagne politique et au jour du scrutin en passant par l'annonce des résultats officiels et la formation du nouveau gouvernement. La violence électorale n'est pas neutre du point de vue du genre et touche les femmes d'une manière très particulière. Voyons donc un peu la violence basée sur le genre pendant les périodes électoraux. La violence basée sur le genre reste l'un des obstacles les plus sérieux à la réalisation des droits politiques des femmes. Aujourd'hui, la violence peut même exclure les femmes des élections. Les femmes peuvent être attaquées sur leur réputation personnelle ce qui les dissuade de rentrer en politique. La violence psychologique inclut des pratiques visant systématiquement à ridiculiser, ostraciser, faire honte, mépriser, critiquer, exclure et discriminer, associés à des menaces de violence physique et sexuelle, ces formes de violence contribuent à démoraliser et humilient les personnes ciblées. Les femmes sont clairement victimes de cette violence. La violence en ligne et les abus à l'égard des femmes contribuent à créer un environnement électoral hostile dans le but de faire honte aux femmes et de les dégrader. Toutes les formes de crimes, toutes les formes de violence ne sont pas des crimes ou ne sont pas présentées comme des crimes, mais ils ont tous un impact sur les droits politiques et humains des femmes. La violence à l'égard des journalistes est un autre problème qui a augmenté en ligne et hors ligne dans ce nouvel environnement numérique et sous l'influence de l'intelligence artificielle. Comme nous l'avons déjà vu dans ce module et dans le précédent, le journalisme est essentiel lors d'un processus électoral. Il permet aux électeur.rices et aux citoyen.nes de faire des choix libres et de voter ou pas, en sachant ce qu'ils/elles font. Les attaques contre les journalistes et les professionnels des médias, y compris les photographes et les journalistes citoyen.nes, ont augmenté au cours des dernières décennies. Et l'impunité concernant ces crimes continue d'avoir un impact sur les institutions démocratiques et, bien entendu, sur les processus électoraux. Il existe différentes formes de violence à l'encontre des journalistes par la censure ou le refus d'accès à la connectivité ou aux

applications internet, l'invasion de la vie privée avec le piratage ou la surveillance en ligne et aussi par des intimidations, du harcèlement et des attaques directes. Un phénomène inquiétant est que certains gouvernements utilisent des lois pour justifier une censure disproportionnée en ligne et surveiller les journalistes. L'UNESCO joue un rôle de premier plan dans les efforts visant à améliorer la sécurité des journalistes en ligne et hors ligne, y compris par le biais de la coordination du Plan d'action des Nations Unies pour la sécurité du journalisme et la question de l'impunité. Cette initiative est la première initiative systématique de l'ONU qui vise à créer un environnement libre et sûr pour les journalistes et les professionnels des médias, tant dans les situations de conflits que non conflictuelles et lors des situations électorales qui présentent un risque de déstabilisation de la paix, de la démocratie et du développement. Le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité du journalisme inclut l'établissement de dispositions générales relatives à la sécurité des journalistes, y compris, mais sans s'y limiter, des formations à la sécurité pendant les processus électoraux, le développement de mécanismes d'intervention d'urgence en temps réel pour les groupes et les organisations de médias, y compris la mobilisation de ressources nationales et locales disponibles pour collaborer avec les organismes de gestion des élections et les forces de sécurité à l'élaboration de protocoles pour la protection et la sécurité des journalistes qui couvrent les élections et pour renforcer les dispositions relatives à la sécurité des journalistes en zones de conflit, par exemple en encourageant la création de "corridors" pour les médias. Voyons un bref résumé de ce que nous avons vu ensemble aujourd'hui dans ce module 2. Dans le deuxième module, nous avons appris pourquoi nous ne devrions pas utiliser le terme fake news, les définitions de la désinformation, de la mésinformation et de la malinformation, les différents éléments clés de cette dynamique, les facteurs humains derrière les contenus trompeurs. Nous avons analysé également ce qu'est le discours de haine et son impact sur les processus électoraux. Nous avons examiné le Plan d'action de Rabat, ainsi que la violence liée aux élections et la violence liée au genre et son impact sur les processus électoraux et, enfin la violence contre les journalistes. Dans le troisième module, nous aborderons les différentes stratégies et techniques de diffusion de la désinformation, les principales cibles de la désinformation liées au cycle électoral et comment celles-ci sont affectées. Nous commencerons à examiner différentes manières de lutter contre la désinformation, la mésinformation et la malinformation ainsi que les discours de haine tout au long du cycle électoral, mais au préalable, nous aborderons la pertinence du calendrier électoral et de la planification opérationnelle des élections. Merci beaucoup d'être là aujourd'hui et j'espère vous voir ici la semaine prochaine. Au revoir.